

## Résumé

Il n'y a pas si longtemps encore, le Canada vacillait au bord d'un abîme fiscal. Plusieurs années consécutives de déficits budgétaires avaient engendré une dette fédérale écrasante. Le ratio entre la dette combinée du fédéral et des provinces et le PIB dépassait les 100 p. 100. Au début des années 1990, le spectre du déficit et de l'endettement était tel qu'Ottawa se voyait forcé, en pleine récession, d'augmenter les impôts. Le *Wall Street Journal* indiquait que le dollar canadien pourrait subir le même sort que le peso mexicain. L'agence Moody's avait placé le Canada sous veille financière.

Devant l'abîme, le gouvernement fédéral, sous la direction de son ministre des Finances Paul Martin, entreprit de remettre de l'ordre dans les finances publiques.

Le budget déposé par le ministre Martin en février 1995 marqua le début du redressement. Trois ans plus tard, Ottawa enregistrait un excédent budgétaire, qui serait suivi de quatre autres et peut-être davantage à venir. Pour l'exercice financier en cours, le Canada sera le seul pays du G7 à afficher un excédent. En cours de route, le Canada a également réussi à financer la dette non capitalisée du RPC/RRQ ce qui, dans le contexte du G7, représente un tour de force encore plus impressionnant que l'assainissement des finances publiques. C'est ce que la revue *Business Week* a baptisé « le miracle de la feuille d'érable ».

Pour ce qui est de la dette elle-même, notre performance n'est certes pas aussi renversante. Bien que la proportion de la dette fédérale par rapport au PIB ait chuté de 70 à 50 p. 100 — ce qui représente la plus forte réduction au sein du G7 — l'endettement du Canada continue de se situer légèrement au-dessus de la moyenne du G7. D'où l'idée du « mi-parcours » (*half-way home*) qui figure dans le titre de l'étude.

Thomas J. Courchene, chercheur affilié à l'IRPP, analyse en profondeur les raisons qui expliquent comment nous nous sommes enlisés dans ce bourbier fiscal, ainsi que les mécanismes par lesquels nous avons réussi à nous en sortir et à prendre le chemin des excédents budgétaires. La « fiscalamité » qui nous accablait s'explique en bonne partie par une malencontreuse dynamique financière mondiale : des taux d'intérêt la plupart du temps supérieurs aux taux de croissance du PIB dans la période post-1975 contribuèrent à grossir les déficits et la dette. Cela veut dire que, même lorsque l'on parvenait à équilibrer le budget, le ratio de la dette au PIB continuait à suivre sa spirale ascendante parce que le service de la dette augmentait plus vite que le PIB. Au cours de la même période, il fallut affronter deux crises de l'énergie, l'effondrement du système de Bretton Woods avec ses taux de change fixes, des contraintes monétaires excessives, sans

oublier, bien sûr, la récession mondiale des années 1990, autant de facteurs qui ont contribué à faire passer la dette fédérale de 20 p. 100 qu'elle était en 1975 à plus de 70 p. 100 au moment où Paul Martin devenait ministre des Finances.

Martin commença par établir des objectifs budgétaires précis que le Canada devrait atteindre coûte que coûte. Le résultat fut un renversement de situation d'environ 60 \$ milliards — d'un déficit se chiffrant dans les 40 \$ milliards au moment où Martin entrait en poste, à un excédent de 20 \$ milliards enregistré l'an dernier — qui a été réalisé grâce à une combinaison ingénieuse de méthodes budgétaires conservatrices (prudence économique, réserve pour éventualités), de réductions draconiennes des dépenses (compressions dans la fonction publique et les programmes gouvernementaux) et de nombreuses manœuvres furtives (en transférant une part importante du déficit aux provinces et en encaissant des milliards en cotisations d'assurance-emploi excédentaires).

Courchene fait remarquer que le Canada tire déjà profit de cet assainissement de ses finances publiques. Non seulement la réduction d'impôt de 50 \$ milliards annoncée par Martin et entrée en vigueur en janvier 2001 représentait-elle une excellente nouvelle en elle-même (juste retour des choses pour les Canadiens qui avaient été forcés de se serrer la ceinture), mais elle arrivait en outre à un moment des plus opportuns : elle explique en effet en partie pourquoi la baisse et la précarité de l'économie sont plus évidentes aux États-Unis qu'au Canada.

Évidemment, l'aspect négatif du succès financier d'Ottawa, c'est qu'il s'est fait sur le dos des provinces. Il en résulte que les provinces s'avèrent plus vulnérables que le fédéral aux soubresauts de l'économie et que plusieurs d'entre elles sont déjà dans le rouge. Qui plus est, on voit poindre des signes alarmants de déséquilibre autant horizontal (inter-provincial) que vertical (fédéral-provincial), de sorte qu'il y a lieu de s'attendre à un combat à finir entre Ottawa et les provinces.

Courchene termine son étude avec quelques observations sur les retombées du 11 septembre 2001. L'une des raisons du succès enregistré par Paul Martin tient à ce que, pendant son mandat, s'est ouverte une période faste où les taux de croissance des PIB étaient supérieurs aux taux d'intérêt. On pouvait raisonner qu'à condition d'équilibrer le budget courant — sans parler des excédents dégagés par le ministre Martin — on ferait baisser le taux d'endettement. Hélas, les événements du 11 septembre risquent de nous replonger dans une situation où les taux d'intérêt dépassent les taux de croissance. Dans la mesure où nous parvenons à éviter ce dérapage, on pourra dire que l'héritage de Paul Martin en tant que ministre des finances sera d'avoir remis le Canada en bonne posture en termes de politiques et de méthodes, ce qui lui permettra de réaliser ses objectifs fiscaux et budgétaires.